

# PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance

Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre

Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée israélienne et fermant les oreilles aux autres sources

Les informations contenues dans ce journal sont obtenues par la lecture journalière des journaux en ligne (Afp- ats - Ap - Reuters, XINHUANET) ainsi que les sources d'informations de la résistance

## Journal de Palestine

Spécial dossier

N° 239 du 22.04

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyez pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mon blog : <http://journal-palestine.blogspot.com>

b) sur le site : [www.palestine-solidarite.org](http://www.palestine-solidarite.org) à cette adresse : [http://www.palestine-solidarite.org/Journaux\\_Palestiniens.htm](http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm)

c) dans la rubrique "Le journal des Palestiniens" sur le site "Palestine, le secret dévoilé" : <http://www.palestinefr.net/jop.php>.

d) Le "Journal de Palestine" est également visible sur le site <http://www.aredam.net/> rubrique 14

e) Site de la Solidarité socialiste : <http://socialisme-solidarite-che.skynetblogs.be/>

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : [fa032881@skynet.be](mailto:fa032881@skynet.be)

Le signe # veut dire : important (à nos yeux)

### 3 Dossier

3-1 Anna Baltzer : Le crime d'être né Palestinien.

3-2 Azmi Bichara : "Le palestinien a le droit de vivre en toute dignité et en liberté dans sa patrie."

3-3 Simone Korkus : Retour sur le Mur : Etude des conditions de travail dans les colonies.

3-4 Meron Rappaport : A l'ombre du mur, Israël construit des zones industrielles.

3-5 André Rousseau : Le rôle de l'eau dans la politique israélienne d'occupation de la Palestine.

### 4 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net

4-1 Commentaire de Chérif BOUDELAL: Réaction à l'article paru dans le Journal Palestine N°237 du 15 -04: Rubrique 4 -1 : "Charles Enderlin, interviewer par Nordine Saidi sur la réalité israélienne."

### 5 Annexe

5-1 Pas de trêve sans leur libération : 11 000 prisonniers palestiniens et arabes interpellent l'opinion internationale.

5-2 Rapport du ministère palestinien chargé des prisonniers 1000 prisonniers malades face à une mort lente programmée Mars 2007

---

---

### 3 Dossier

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

#### 3-1 Anna Baltzer : Le crime d'être né Palestinien.

Il y a presque deux semaines, mon ami Daoud, professeur d'anglais au lycée de Ku-fr'Ain, m'a appelée, au bord des larmes, pour me raconter comment on l'a bloqué au checkpoint d'Atara - ce qui a coûté la vie à son fils âgé de six mois.

Peu de temps après minuit le 8 mars 2007, son bébé a commencé à éprouver des difficultés respiratoires. Ses parents ont rapidement pris un taxi pour l'amener à l'hôpital le plus proche à Ramallah, où ils espéraient le mettre sous respiration artificielle, ce qui l'avait aidé dans le passé à récupérer pendant des périodes respiratoires difficiles. Alors que la famille se précipitait de leur ville palestinienne en Cisjordanie à leur hôpital palestinien en Cisjordanie, ils ont été arrêtés au checkpoint d'Atara, où un soldat israélien a demandé au père, à la mère, et au chauffeur, leurs cartes d'identité. Daoud a expliqué au soldat que son fils avait un besoin urgent de soins médicaux mais le soldat a insisté pour vérifier d'abord les trois identités, processus qui prend généralement quelques minutes.

La voiture de Daoud était la seule voiture au checkpoint au milieu de la nuit, pourtant le soldat a retenu les trois cartes d'identité pendant plus de vingt minutes alors que Daoud et son épouse commençaient à pleurer, le priant de les laisser passer. Après quinze minutes, la bouche du bébé de Daoud a commencé à déborder de liquide et mon ami a supplié le soldat de les laisser passer parce que son fils se mourrait. Au lieu de cela, le soldat a exigé de faire une recherche sur la voiture après avoir vérifié les identités. A 1h 05 du matin, Khalid, le fils de Daoud Fakaah âgé de six mois rendit l'âme au checkpoint de Atara. Après avoir terminé son contrôle sur la voiture, le soldat a pointé sa lampe-torche sur le visage de l'enfant mort et, réalisant ce qui était arrivé, il a finalement rendu les trois pièces d'identité et autorisé la famille en deuil à passer.

Checkpoints et pièces d'identité. Retenez bien ces mots. N'importe quelle victime ou témoin de l'Apartheid peut raconter des douzaines d'histoires d'horreur comme celle qui est arrivée à la famille Daoud. L'Afrique du Sud a utilisé un système semblable pendant l'époque de l'Apartheid, c'était les « Pass Laws » ou règlements de circulation qui permettaient au gouvernement sud-africain de contrôler les mouvements des Africains noirs. Les noirs devaient avoir des documents personnels d'identification qui exigeaient d'être cachetés par le gouvernement pour que leurs porteurs puissent se déplacer dans leur propre pays. De même, les Palestiniens de Cisjordanie sont tenus d'avoir des cartes d'identification délivrées par les autorités israéliennes et qui indiquent quels secteurs, quelles routes, et quels lieux saints sont ou ne sont pas accessibles. Les Pass Laws ont permis à la police sud-africaine d'arrêter des noirs à volonté. De même, les forces israéliennes d'occupation emploient des cartes d'identification non seulement pour surveiller les mouvements des Palestiniens, mais aussi pour justifier les détentions et les arrestations arbitraires fréquentes dans l'impunité générale. Les résidents juifs de Cisjordanie (comme tous les Israéliens juifs) ont d'autres cartes d'identification, qui indiquent leur nationalité « juive », et leur accordent la permission automatique pour accéder aux routes modernes et à presque tous les lieux saints, routes et lieux saints interdits à la plupart des Palestiniens.

Il y a aujourd'hui 47 ans, le 21 mars 1960, des centaines d'Africains noirs du sud se sont rassemblés à Sharpsville en Afrique du Sud et ils ont marché ensemble pour protester contre le système raciste et déshumanisant des Pass Laws. Les forces de police de l'Afrique du Sud contrôlés par les Blancs ont tiré sur cette foule désarmée tuant au moins 67 personnes et blessant presque trois fois plus dont des hommes, des femmes ou des enfants. Les témoins disent que la plupart des personnes qui ont reçu des balles, les ont reçu dans le dos pendant qu'elles fuyaient.

Presque cinquante ans après le massacre de Sharpsville, les Pass Laws continuent à être la plaie des opprimés. Journallement, je rencontre des Palestiniens de Cisjordanie qui vivent sans permis ni cartes d'identification, soit parce qu'Israël ne leur a jamais permis de vivre sur leur terre, soit parce que les soldats ou la police ont confisqué leurs cartes d'identité pour les punir ou seulement pour harceler. J'ai récemment interviewé la famille d'Ibrahim, un étudiant vétérinaire de 20 ans qui a été arrêté il y a trois ans pour le crime de ne pas avoir une carte d'identification délivrée par les autorités israéliennes. Les parents d'Ibrahim sont nés et ont grandi en Cisjordanie où ils possèdent une terre dans leur petit village de Fara'ata, où je les ai interviewés. En 1966, nouvellement mariés, le couple est parti au Koweït où ils ont commencé à travailler. L'année d'après, Israël a occupé la Cisjordanie et peu de temps après, il a lancé un recensement. Tous les Palestiniens qui n'étaient pas présents au moment du recensement (étudiants à l'étranger, en visite familiale ou absent pour tout autre motif) sont devenus de facto des réfugiés. Israël, le nouvel occupant, a dépouillé les parents d'Ibrahim et des centaines de milliers

d'autres Palestiniens de leur droit de retourner dans leurs leurs maisons et dans leur terre, et il a efficacement ouvert la Cisjordanie à la colonisation par tous les juifs qui voulaient y venir.

La stratégie du recensement d'Israël de 1967 ressemble comme une goutte d'eau à la loi sur les propriétaires absents qu'Israël a utilisée après les expulsions de 1948. Selon Passia, la loi « définit « un absent » comme une personne qui « à tout moment » dans la période entre le 29 novembre 1947 et le 1er septembre 1948, « était dans n'importe quelle partie de la terre d'Israël qui est en dehors du territoire d'Israël (soit donc la Cisjordanie ou la bande de Gaza) ou dans d'autres états arabes ». La loi stipule que la propriété d'un tel absent sera transférée au Conservateur de la propriété des Absents, sans possibilité d'appel ou de compensation. À partir de là, au moyen d'une autre loi, la propriété a été transférée, de sorte qu'efficacement la propriété des réfugiés palestiniens de 1948 (et également une partie de la propriété des Palestiniens qui sont maintenant les citoyens d'Israël) a été transférée à l'Etat d'Israël. » À ce jour, les fonds nationaux juifs (JNF), qui ont hérité d'une grande partie de la terre des réfugiés, ajoutés à la propriété de l'Etat recouvrent 93% environ de la terre d'Israël. Cette terre est exclusivement réservée aux personnes juives et elle est presque impossible à obtenir pour les citoyens palestiniens d'Israël ou les vrais propriétaires de la terre eux-mêmes : les réfugiés des années 1947-1948.

Quand je dis 93% « de la terre d'Israël, » j'entends le territoire israélien dans les frontières de 1967 à la différence du texte de la loi 1950 sur la propriété de l'absent qui définit « la terre d'Israël » comme la Palestine historique y compris la Cisjordanie et bande de Gaza. C'était bien longtemps avant 1967, mais deux décennies d'occupation plus tard, la situation est similaire entre les deux territoires sans que cela ne soit une grande surprise.

À ce jour, les Palestiniens comme les parents d'Ibrahim qui étaient au mauvais endroit avec l'occupation des territoires en 1967 et le recensement (ainsi que leurs enfants) peuvent se voir appliquer ce que le ministère de l'intérieur appelle la « réunification familiale » pour pouvoir résider légalement dans leurs propres maisons et villages. Passia écrit, « la décision d'accorder ou ne pas accorder cette réunification reste au final à la discrétion du ministre de l'intérieur, qui n'est pas obligé de justifier son refus. En mai 2002, Israël a suspendu le traitement des demandes de réunification familiale entre les citoyens palestiniens d'Israël et les Palestiniens de Cisjordanie et Gaza pour empêcher ces derniers d'acquérir la citoyenneté israélienne, arguant du fait que la croissance de la population non-juive d'Israël due à la réunification des familles était une menace « au caractère juif » de l'Etat d'Israël. »

Les demandes de réunification familiale concernant les palestiniens non citoyens d'Israël ont également été gelées l'année dernière après l'élection du Hamas, y compris les réclamations d'Ibrahim et de sa famille. La famille est revenue légalement en Cisjordanie en 1998 avec les accords d'Oslo qui ont prévu l'édification d'un Etat palestinien mais qui en final ont accéléré l'occupation et la colonisation des territoires faisant qu'Ibrahim, ses parents et ses cinq enfants ont beaucoup moins de droits que les résidents palestiniens en Cisjordanie. Bien que l'autorité palestinienne et le DCO ont accordé à la famille d'Ibrahim la possibilité de vivre dans son village (et même de bénéficier de l'éducation et de la santé), cette famille n'a toujours pas reçu la permission de séjourner des autorités israéliennes.

Ibrahim a commencé des études vétérinaires à l'université d'An-Najah en 2000, mais il a dû aller et venir par les collines de Nablus puisque les soldats des checkpoints ne lui ont jamais permis d'entrer dans la ville sans carte d'identification. Le 23 mars 2004, au cours du dernier semestre de son diplôme, l'armée israélienne l'a arrêté à l'intérieur de Naplouse sur son chemin de l'école vétérinaire et elle l'a mis en prison. Ce vendredi marque exactement le troisième anniversaire depuis qu'Ibrahim âgé maintenant de 23 ans est en prison, son seul crime qu'il n'avait pas une carte d'identité délivrée par les autorités israéliennes.

La première année, Israël a emprisonné Ibrahim en Cisjordanie, mais les deux dernières années, il a été maintenu en Israël, ce qui est une violation du droit international parce que les autorités occupantes ne doivent pas maintenir des prisonniers et des détenus de la population occupée en territoire de la puissance occupante, en raison de la façon dont elle limite sévèrement leurs droits. En effet, la politique d'Israël de detenir généralement des Palestiniens en Israël signifie que leurs familles ne peuvent pas souvent leur rendre visite sans permis d'entrer en Israël, et elles ne peuvent pas même avoir un avocat palestinien puisque les avocats de Cisjordanie et Gaza n'ont pas des permis pour pratiquer le droit en Israël. Le père d'Ibrahim, par exemple, est un avocat mais il ne peut rien faire pour aider son fils sans identification, encore moins avoir un permis israélien pour pratiquer le droit. Puisqu'il est retourné du Koweït où il a travaillé en tant que berger, puisqu'il ne peut pas sans risque aller n'importe où en dehors de son village sans identification.

La situation d'Ibrahim est plus mauvaise que la plupart des détenus. Puisque les membres de sa famille n'ont aucune carte d'identification ils ne peuvent même pas demander d'entrer en Israël pour lui rendre visite. Même la soeur d'Ibrahim, qui a obtenu une carte d'identification grâce à son mariage (quand Israël accordait parfois la résidence par le mariage), ne peut pas rendre visite à son frère puisqu'il est impossible de démontrer en Israël sa relation avec une personne sans identification officielle.

Sa mère, Hanan, tenant ma main dans les siennes, une fois l'interview terminé, m'a dit : « personne dans la famille n'a vu Ibrahim depuis deux ans. Je lui envoie des cadeaux et je reçois des nouvelles par l'intermédiaire de la mère d'un autre détenu de Cisjordanie qui est dans la même prison, c'est une amie qui obtient de temps en temps la permission d'Israël de rendre visite à son fils. Ibrahim n'est même pas autorisé à téléphoner. » Hanan a commencé à pleurer. « Il est la première personne à qui je pense en me levant le matin et la dernière personne à qui je pense en me couchant. Je ne peux pas supporter l'idée qu'il soit en prison, peut-être pour le reste de sa vie, en sachant ce qu'il doit souffrir et sachant que je ne peux rien faire pour l'aider. Il n'a fait rien mal. Son seul crime est qu'il est né Palestien. »

Hanan a six enfants au total, trois ont décidé de s'établir en Jordanie, où ils pourraient bénéficier de la citoyenneté (les Palestiniens de Cisjordanie avant 1967 avaient des cartes jordaniennes d'identification), et Hanan ne les a pas vus en neuf ans. Elle a encore pleuré pendant qu'elle me disait qu'elle avait de petits-enfants, des beaux-fils et des belles-filles qu'elle n'a jamais rencontrés. Même si elle demandait la citoyenneté jordanienne maintenant, elle ne pourrait pas l'obtenir parce qu'elle est restée trop longtemps hors de Jordanie. Et les membres de sa famille qui sont retournés pour réclamer leur terre et les droits en Cisjordanie sont maintenant apatrides, comme tant de millions d'autres réfugiés palestiniens dans la Diaspora.

En souvenir des événements tragiques du massacre Sharpville en 1960, l'ONU a déclaré le 21 mai journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, demandant aux pays membres dans le monde de redoubler d'efforts pour combattre tous les types de discrimination ethnique. Pourtant en Israël, membre des Nations Unies, l'appartenance ethnique détermine toujours la nationalité (il n'y a aucune nationalité israélienne : Les Palestiniens sont des « Arabes, » les juifs sont des « juifs »), les ressources et les droits de propriété sur la terre reviennent en propre au JNF et l'Etat d'Israël. Il y a des lois discriminatoires séparant les familles palestiniennes en Israël, la menace de retirer la citoyenneté israélienne aux Palestiniens et la faculté de médecine de l'université de Tel Aviv vient juste de mettre en avant de nouvelles règles pour écarter les étudiants arabes prétendant aux études médicales.

Dans le reste de la prétendue « terre d'Israël, » la discrimination ethnique est beaucoup plus grave, allant des routes réservées aux juifs aux systèmes légaux de discrimination. Je sais qu'Israël dira : c'est seulement de l'autodéfense. Jusqu'à un certain point, cela peut se comprendre : si Israël veut contrôler les territoires qu'il occupe depuis plus de deux tiers du temps de son histoire, et s'il veut rester un Etat exclusivement formé de juifs et en même temps un Etat démocratique, il doit trouver le moyen de créer une majorité juive sur une bande de terre dans laquelle la majorité des habitants ne seront pas juifs. Il y a plusieurs solutions possibles : soit un transfert forcé comme celui qui a été réalisé avec succès en 1948, et qui est actuellement préconisé par le ministre israélien Avigdor Lieberman, soit l'emprisonnement de masse (déjà plus de 10.000 Palestiniens croupissent dans les geôles israéliennes comme je l'ai écrit), soit un génocide... soit l'Apartheid. Les solutions de rechange les plus humaines telles que le retrait aux frontières de 1967 ou de devenir un Etat de tous les citoyens ne sont même pas sur la table des négociations.

L'Apartheid et la ségrégation ont échoué en Afrique du Sud et aux Etats-Unis et ils échoueront en Israël et en Palestine. Le nationalisme ethnocentrique a échoué en Allemagne nazie et il échouera dans l'Israël sioniste. Mais en attendant que cela se fasse, les Ibrahim et les bébés Khalid de la Palestine comptent sur vous et sur moi pour faire quelque chose, dire quelque chose, puisqu'eux, ne peuvent pas le faire. Le silence est complicité. Nous ne pouvons pas attendre que les choses s'aggravent encore plus. Le nettoyage et la ségrégation ethniques ont déjà trop duré.

Anna Baltzer

\* Anna Baltzer est une volontaire du International Women's Peace Service en Cisjordanie. Elle est l'auteur du livre « *Témoin en Palestine : Journal d'une femme juive américaine dans les Territoires occupés.* » Pour des informations sur ses écrits, sa photographie, ses DVD, et ses prises de parole, voir son site Web.–

The Electronic Intifada, le 25 mars 2007

Traduit de l'anglais par D. Hachilif

Source : Info-Palestine.net

<http://www.info-palestine.net/...>

---

### 3-2 Azmi Bichara : "Le palestinien a le droit de vivre en toute dignité et en liberté dans sa patrie."

Encore une fois, l'establishment israélien nous fait savoir que les habitants originaux de la Palestine constituent une menace pour Israël. Cela n'arrête pas de prendre de l'importance graduellement et progressivement même si les phrases employées à cette fin varient dans leur degré de clarté.

Les arabes palestiniens traversent une nouvelle phase de relation avec les institutions israéliennes au pouvoir. Le problème majeur de cette phase se résume dans la lutte légitime et juste des palestiniens vivants en Israël pour que cet état soit un état pour tous ses citoyens. Car le considérer uniquement en tant qu'état juif constitue la principale cause de toutes les formes de répression et de discrimination raciale et des injustices à l'égard des citoyens palestiniens du pays.

Les palestiniens ont essayé de nombreux moyens afin de casser la relation de maître – esclave en Israël sans toucher à la question de la nature de l'état. Or, tous ces moyens n'ont abouti ni à finir la discrimination ni à obtenir des droits collectifs pour les habitants originaux de l'état.

Tout le monde sait que les autorités israéliennes n'ont cessé d'instaurer des lois et des mesures pour leur permettre de poursuivre les dirigeants politiques arabes. Cela indique que la nature de la relation entre l'état israélien et le citoyen palestinien est la cause des problèmes. En ce moment, nous sommes témoins d'un exemple vivant de cette politique : la poursuite de leader politique Azmi Bichara. Cette poursuite met Israël devant des enjeux intellectuels et politique sérieux. Bichara n'est pas le seul à être poursuivi, c'est aussi le cas de tous les mouvements nationaux arabes et leurs dirigeants.



Les palestiniens savent bien ce que sont leurs droits, ils savent aussi qu'ils sont dans leur terre et n'accepteront jamais des miettes dans leur propre pays. Pour tout cela, nous condamnons les menaces, les poursuites, la répression et l'atteinte à la liberté d'expression dont ils sont l'objet aujourd'hui. Ce que nous témoignons en ce moment n'est qu'une dangereuse escalade des politiques répressives sous des nominations et des pratiques diverses.

Le palestinien a le droit de vivre en toute dignité et en liberté dans sa patrie. Il a aussi le droit de préserver sa personnalité et de servir son peuple sans menace ni peur. La poursuite politique et sécuritaire contre Azmi Bichara, sous prétexte d'accusations mensongères, conduira – en cas de silence de notre part – à ruiner notre existence réellement. Pour cette raison nous devons nous soulever contre les complots qui nous visent.

Les déclarations du patron du Shabak (Service de Sécurité Général) ne font pas d'illusion : les arabes constituent une menace stratégique pour l'état israélien. Il a proliféré des menaces de poursuite et de châtiment contre tous ceux qui veulent faire changer la nature de l'état dans le cadre de la démocratie. Ces déclarations constituent une menace réelle pour la démocratie et les valeurs de liberté qu'elle consacre. Il faut faire face à cette campagne avec force et détermination de la part de chaque individu, force, organisation se souciant de l'humanité de l'être humain et de son droit de vivre en dignité et en liberté dans son propre pays.

[http://www.aloufok.net/article.php3?id\\_article=3818](http://www.aloufok.net/article.php3?id_article=3818)

---

### 3-3 Simone Korkus : Retour sur le Mur : Etude des conditions de travail dans les colonies.

Simone Korkus est une journaliste et juriste hollandaise qui travaille en Palestine depuis 2002

Les zones industrielles et les colonies sont habituellement situées dans la soi-disant "Zone C", ce qui signifie qu'elles tombent sous la juridiction israélienne. On pourrait s'attendre à ce que la législation du travail israélienne y soit appliquée, mais le tribunal du travail a décidé que la législation jordanienne était applicable aux ouvriers palestiniens, à moins que cela viole l'intérêt public.

Résultat : Les ouvriers palestiniens sont juridiquement discriminés par rapport à leurs collègues israéliens sur un même lieu de travail, et c'est inacceptable."

**(Etude complète en pièce jointe)**

#### 2 Extraits

Il est six heures un froid matin d'hiver à Tulkarem, une importante ville de Cisjordanie.

Devant une étroite porte métallique le long d'un mur en béton, dans la rue de Taybeh, en face du garage d'Adjib, des centaines de Palestiniens en bleu de travail et pull-over, des sacs de sandwiches à la main, sont rassemblés et attendent patiemment l'ouverture de la porte.

Ils se frottent les bras et le corps pour garder la chaleur et sous la lumière des projecteurs placés en haut du mur, leur respiration crée de petits nuages.

Derrière la porte en fer, il y a la zone industrielle israélienne au nom poétique de `Nizzane Ha Shalom` (littéralement : les bourgeons de la paix) et pour beaucoup de Palestiniens ce nom symbolise leur dernière chance de travail.

Nizzane Ha Shalom, qui est située entre Tulkarem d'un côté, et le mur de séparation et la route israélienne n° 6 de l'autre, a été construite en 1995 en tant que l'une des neuf zones industrielles prévues en Cisjordanie.

Il y a sept usines, qui fournissent du travail à environ 700 Palestiniens dans diverses industries telles que la production de cartons, des pièces de rechange en plastique, des pesticides et des liquides toxiques.

...

Mais il admet qu'il est furieux. **"Le pire, c'est que le directeur s'en fout. Ce n'est pas qu'il nous traite comme des animaux. C'est qu'il ne nous voit même pas."**

#### **Le comble !**

En fait, la construction du mur a rendu Nizzane ha Shalom – ainsi que des colonies israéliennes et d'autres zones industrielles proches de la barrière - plus attrayant pour les hommes d'affaires israéliens, dit **Shahiye Yacub**, un représentant du Ministère palestinien du Travail à Tulkarem.

*"D'un côté, la construction de la mur a aggravé le problème déjà chronique du chômage palestinien ; 150.000 Palestiniens qui travaillaient légalement ou non en Israel avant 2000 ne peuvent plus y aller. Et des dizaines de milliers de fermiers sont séparés de leurs propres terres par le mur.*

*Aujourd'hui seule une moyenne de 10.000 Palestiniens - cela dépend de la situation de sécurité - peut entrer en Israel. Par conséquent le nombre de travailleurs palestiniens bon marché se développe.*

*Ces personnes sont désespérées et veulent obtenir un travail pratiquement à n'importe quel prix.*

*D'un autre côté, les entreprises israéliennes se sentent en confiance dans les zones industrielles proches du mur en raison du haut niveau de sécurité."*

Selon le Bureau Central des Statistiques Palestinien, le taux de chômage atteignait 28.4% au 4ème trimestre 2006.

Cela pourrait sembler relativement bas mais il faut avoir à l'esprit que plus de la moitié de la population palestinienne est composée d'enfants et donc le nombre de personnes à charge est élevé. Parfois, un ouvrier doit faire vivre 10 personnes.

Yacub : *" Officiellement, il y a environ 18.000 Palestiniens qui travaillent dans des usines et des colonies*

israéliennes en Cisjordanie mais je ne peux même pas estimer combien travaillent sans permis, en particulier dans le secteur agricole."

### **Symbiose**

C'est une étrange sensation que d'entrer dans la zone industrielle un peu plus tard que les autres, du côté israélien.

Ici, il n'y a pas de portes métalliques fermées, pas de longues files d'attente d'ouvriers, pas de barrière de séparation.

A l'intersection avec la Route n° 6, vous tournez à droite et passez devant un garde somnolent à l'entrée de la porte. Les hauts murs autour de la zone industrielle cache la vue de Tulkarem et donne l'impression que vous êtes en Israël.

Nous tentons d'obtenir des rendez-vous avec deux patrons d'entreprises, mais nous n'allons pas plus loin que la secrétaire qui nous dit de partir poliment.

**Gil Letterman**, le patron de **Rational Systems** - une fabrique de pièces en polyuréthane pour les imprimeurs et les équipements médicaux – accepte de nous parler et nous invite à venir voir par nous-mêmes.

Il a créé son entreprise il y a 25 ans dans la ville côtière de Netanya, mais avec le début de l'Intifada il est devenu de plus en plus difficile pour ses ouvriers palestiniens de venir travailler et donc Letterman a déplacé une partie de ses activités - le montage des pièces, la peinture, le contrôle et l'emballage – dans cette zone.

"En raison de son emplacement à côté du Mur, il est facile de venir ici. Un autre avantage est que cette zone industrielle est déclarée en tant que "Zone C" et nous ne payons pas "Arnona" (un impôt israélien)." explique Letterman.

Certaines usines ont parfois d'autres motifs pour venir s'installer dans cette zone.

Par exemple, **Geshuri Industry**, le voisin de Letterman, qui est probablement la plus grande usine de la zone industrielle de Tulkarem et est spécialisée dans les pesticides et autres produits chimiques, était implantée à Kfar Saba jusqu'en 1985, mais les habitants locaux se sont plaints de ses horribles fumées et elle est venue s'installer en Cisjordanie.

Les résidents de Tulkarem et de `Lev Ha Sharon` du côté israélien se sont plaints mais ils n'ont pas pu faire partir Geshuri de Tulkarem;

L'usine de Rational Systems semble bien organisée et les ouvriers portent des vêtements de protection.

Letterman insiste sur le fait qu'il n'a pas de problèmes avec ses employés et les conditions de sécurité;

Mais qu'en est-il de l'accident d'Abu harma dont nous avons entendu parler ?

Il admet qu'il a eu des problèmes avec des sous-traitants comme Abu Harma par le passé, mais ceux-ci ont été résolus au niveau juridique.

"Il y a des ouvriers palestiniens qui sont avec nous depuis la création de l'entreprise et maintenant j'emploie même la deuxième génération, leurs fils. Je connais leurs familles ; J'ai assisté à leurs mariages. Ce sont des gens sympas dignes de confiance qui sont bien payés.

Vous devez comprendre que les Palestiniens tire profit des usines israéliennes ici, au moins ils ont du travail, et je vous parie qu'ils gagnent plus à Nizzane Ha Shalom que chez un employeur palestinien de Tulkarem."

Avec 50% de la population palestinienne qui vit sous le seuil de pauvreté que les organisations internationales ont fixé à 2.10 dollars par jour - Letterman a peut-être raison et les Palestiniens devraient en effet être heureux de pouvoir travailler et nourrir leurs familles.

### **Mais la question est dans quelles conditions et pour quel prix ?**

Ici, entre la barrière de séparation et la ville palestinienne de Tulkarem, le paradoxe Israélo-Palestinien devient soudainement atrocement clair.

L'occupation et le conflit ont créé une intense symbiose entre les employeurs israéliens qui se sont déplacés en Cisjordanie dans des conditions favorables, et les ouvriers palestiniens qui ont besoin de travail.

Si vous liquidez les employeurs par des sanctions économiques ou la fermeture, vous tuez également les employés palestiniens, et si les employés palestiniens ne sont pas autorisés à travailler, les entreprises israéliennes ne peuvent pas exister.

Par Simone Korkus

15 Avril 2007

---

### **3-4 Meron Rappaport : A l'ombre du mur, Israël construit des zones industrielles.**

Journaliste israélien, lauréat du prix Napoli de journalisme, licencié du quotidien Yediot Aharonot après avoir intitulé un article sur les affaires du premier ministre : "Sharon n'a pas dit la vérité".

**(Etude complète en pièce jointe)**

#### **2 Extraits**

A Irta, un village proche de Tulkarem, les fermiers peuvent encore apercevoir leurs terres depuis leurs maisons situées au-dessus de la colline, mais ils ne peuvent plus y accéder depuis un an.

Les fossés, les murs et les barbelés qui matérialisent la barrière dite « de séparation » les en empêchent.

Mais ce n'est pas tout. L'armée israélienne menace de confisquer leurs 500 dounams (1) perdus.

Quoi qu'il en soit, une chose est presque sûre : le destin de ces terres est scellé. Une zone industrielle y sera

construite des deux côtés de la barrière, avec l'aide des autorités israéliennes et d'entrepreneurs palestiniens. Les paysans, privés de terres, n'auront d'autre choix que de travailler pour les usines. Leur salaire minimum atteindra à peine le tiers de celui qui est en vigueur en Israël.

Tulkarem ne constitue pas une exception. Certes, la construction de la "barrière" est loin d'être terminée : 200 kilomètres sur les 700 prévus.

Mais le ministre israélien de l'industrie, du commerce et de l'emploi, **M. Ehoud Olmert**, se bat pour la construction d'une chaîne de parcs industriels le long du mur.

Certaines branches de l'armée – notamment celles qui s'occupent de la surveillance des territoires palestiniens – considèrent ce projet comme la continuité du mur. «

*"Vous verrez, ce sera très joli"*, lance le commandant de la coordination militaire de Tulkarem, en inspectant la porte dans le mur (lequel s'enfonce d'environ 3 kilomètres à l'intérieur du territoire palestinien).

*"Nous établirons ici une zone industrielle et tout ira pour le mieux."*

*La population et l'Autorité palestiniennes ont vraiment besoin de tels sites"*, affirme **M. Gabi Bar**, directeur général des affaires du Proche-Orient au ministère de l'industrie. Mais l'insécurité empêche la construction de telles zones à Naplouse : mieux vaut les implanter le long de la "barrière".

L'idée en soi n'est pas nouvelle. Après les accords d'Oslo en 1993, des fonctionnaires israéliens et palestiniens s'entendirent sur la création de neuf parcs industriels au bord de la Ligne verte (2), en Cisjordanie et à Gaza.

De Jénine au nord à Rafah au sud, ces derniers fourniraient du travail à quelque 100 000 Palestiniens.

Ce plan fut rangé dans les tiroirs pour cause d'Intifada. Une foule de Palestiniens en colère brûla, dès les premiers jours du soulèvement, l'embryon de parc israélien – baptisé "Bourgeons de la paix" – près de Tulkarem.

La zone industrielle d'Erez, en bordure du barrage du même nom, sur la frontière entre la bande de Gaza et Israël, a subi les attaques continues de combattants palestiniens.

Bon an mal an, ces deux parcs continuent pourtant de fonctionner : quelque 4 500 Palestiniens travaillent à Erez, 500 dans les "Bourgeons" de Tulkarem, mais nul n'avait jusqu'ici songé à construire une nouvelle zone industrielle sur la Ligne verte. La construction du mur a ressuscité cette vieille idée.

Le mur a aggravé, du côté palestinien, le chômage, déjà très élevé (45 % en Cisjordanie, 60 % dans la bande de Gaza). Car les 120 000 Palestiniens qui travaillaient en Israël avant l'an 2000, légalement ou illégalement, ne peuvent plus s'y rendre.

De surcroît, des milliers, voire des dizaines de milliers de paysans n'ont plus accès à leurs terres, qui se trouvent du côté « israélien » de la barrière : ils n'ont, de facto, plus d'emploi.

Cyniquement, on pourrait dire que le mur représente deux éléments nécessaires au succès des parcs industriels communs israélo-palestiniens : sécurité (pour les hommes d'affaires israéliens) et emploi (pour les ouvriers palestiniens).

M. Olmert l'affirme clairement : *"Les zones industrielles résoudront à la fois le problème du chômage palestinien et celui du coût élevé de la main-d'œuvre pour les industriels israéliens – qui délocalisent actuellement en Extrême-Orient – et ce sans aucun risque, puisque que les Palestiniens ne franchiront pas la Ligne verte (3)."*

(étude complète en pièce jointe)

Meron Rappaport

Tulkarem - 30-06-2004

#### NOTES :

(1) Un dounam équivaut à un dixième d'hectare.

(2) Nom donné à la ligne d'armistice entre Israël et la Jordanie avant la guerre de 1967.

(3) Maariv, Tel-Aviv, 22 septembre 2003.

(4) The Jerusalem Post, Jérusalem, 16 décembre 2003.

(5) Société de développement de la zone industrielle palestinienne.

(6) Lire Leila Farsakh, "De l'Afrique du Sud à la Palestine", Le Monde diplomatique, novembre 2003.

Source : [www.monde-diplomatique.fr/](http://www.monde-diplomatique.fr/)

---

## 3-5 André Rousseau : Le rôle de l'eau dans la politique israélienne d'occupation de la Palestine.

Le Proche-orient est une terre aride. Si l'on se limite aux trois régions où le problème de l'eau se pose avec le plus d'acuité, à savoir la Jordanie, Israël et les Territoires palestiniens, on constate que l'exploitation réelle des ressources, pour satisfaire à la demande actuelle, est très proche, voire supérieure à ce qui est effectivement disponible.

Ainsi, en 1994, la consommation d'eau en Israël dépasse les 2.000 millions de mètres cube/an alors que les ressources renouvelables n'excèdent pas les 1500 millions de mètres cube/an.

En Jordanie, le déficit d'eau se monte en 1999 à 155 millions de mètres cube et les nappes phréatiques sont surpompées à 180%.

Le cas est encore plus net dans la bande de Gaza qui exploite ses ressources renouvelables à 217%, ce qui pose d'importants problèmes, tant pour la qualité de l'eau pompée dans les nappes que pour l'avenir, avec le risque d'assécher ces nappes, dont beaucoup ne se renouvellent plus.

### **Historique**

Déjà en 1919, Chaim Weizman, dirigeant de l'Organisation Sioniste Mondiale, écrit au 1er ministre anglais Lloyd George que *"l'ensemble du futur économique de la Palestine est dépendant de son approvisionnement en eau pour l'irrigation et l'énergie électrique"*. Les frontières demandées englobent, en plus de la Palestine, le Golan et les Monts Hermon en Syrie, le sud Liban et la rive est du Jourdain.

Un an plus tard, en octobre 1920, le même C. Weizman écrit au secrétaire du Foreign Office : *"Si la Palestine était amputée du Litani, du Haut Jourdain et du Yarmouk, sans même parler de la bordure ouest de la (mer de) Galilée (Lac de Tibériade), elle ne pourrait être économiquement indépendante. Et une Palestine faible et appauvrie ne serait d'aucune utilité pour aucune puissance"*.

En 1941, D. Ben Gourion déclare : *"Nous devons nous rappeler que, pour parvenir à enraciner l'Etat juif, il faudra que les eaux du Jourdain et du Litani soient comprises à l'intérieur de nos frontières"*.

Ben Gourion et Moshe Dayan étaient dès le début partisans d'envahir le sud-Liban jusqu'au Litani.

Dayan proclamait en 1954 : *"La seule chose qui est nécessaire est de trouver un officier (libanais), même seulement un Major....Nous pourrions soit le convaincre soit l'acheter pour qu'il se déclare lui-même le sauveur de la population maronite (chrétienne). Ensuite l'armée israélienne entrerait au Liban, occuperait les territoires nécessaires et mettrait en place un régime chrétien qui s'allierait à Israël. Le territoire au sud du Litani serait totalement annexé et tout serait parfait"*.

On le voit, les envahissements ultérieurs du (sud)-Liban étaient programmés de longue date !

**Dès 1953**, Israël commence à dériver les eaux du Lac de Tibériade pour irriguer la côte et le Néguev, sans consulter la Syrie ni la Jordanie, et prélève une partie des eaux du Jourdain. En 1964 le "National Water Carrier" (transport de l'eau par canalisations) (**en rouge sur la carte Passia**) est opérationnel.

La Syrie et la Jordanie entreprennent alors la construction de barrages sur le Yarmouk et le détournement du Baniyas pour retenir l'eau en amont du Lac Tibériade et ainsi empêcher Israël de l'y siphonner. Israël les accuse alors de l'agresser et bombarde les travaux jusqu'au déclenchement de la guerre des 6 jours.

Le Liban suspecte aussi Israël de pomper son eau souterraine depuis le Bassin de Hasbani River (David Paul, ["Water Issues in the Arab-Israeli Conflict"](#)).

**La guerre de 1967** permet à Israël d'accaparer les ressources de Gaza, de la Cisjordanie et du Golan.

**En 1978**, cet Etat envahit le sud-Liban et détourne par pompage une partie du Litani jusqu'en 2000, date à laquelle il se retire suite à la résistance du Hezbollah installé dans cette région.

L'annexion du Golan, surnommé le "château d'eau", permet le contrôle du bassin d'alimentation amont du Jourdain, et se traduit par l'expulsion de la majorité de la population (100.000 personnes), ce qui, du même coup, permet à Israël de récupérer l'eau qui n'est plus localement consommée.

**En 1994**, Israël et la Jordanie signent un traité de paix avec un volet sur l'eau défavorable aux Jordaniens. Avec la Syrie qui propose de tout négocier, notamment l'eau, contre un retrait total de l'occupant du Golan, les discussions reprises en 1999 sont brusquement interrompues par Ehoud Barak.

Quant aux accords d'Oslo de 1993, s'ils reconnaissent (formellement) *"les droits de l'eau des Palestiniens"*, ils renvoient leur négociation aux discussions finales sur le statut des territoires Palestiniens.....!

Même des responsables israéliens dits modérés ont refusé de s'engager sur l'eau dans le protocole de Genève.

### **La politique israélienne de l'eau**

Dès 1936, Walter Clay Lowdermilk s'inspira des grands travaux, menés alors dans la Tennessee Valley aux Etats-Unis, pour proposer la mise en place d'une "Jordan Valley Authority" placée sous surveillance internationale.

Cette idée fut reprise en grande partie par le plan Johnston pour la vallée du Jourdain, du nom d'un envoyé du Président américain Eisenhower, en vue de créer une autorité régionale en 1954-1955, fondée sur une coopération inter étatique des Etats riverains du Jourdain, visant à allouer et gérer au mieux les ressources en eau.

### **La loi sur l'eau d'Israël**

Mais Israël en décida autrement. Sa loi sur l'eau de 1959 fait des ressources hydrauliques *"une propriété publique (...)* soumise au contrôle de l'État". Le contenu légal, la valeur économique et sociale de la propriété foncière et des ressources qu'elle contient sont alors profondément modifiés.

Cela initie un système qui empêche les Palestiniens de disposer librement de leurs ressources hydrauliques,



instaurant une discrimination systématique.

Mais la politique mise en œuvre depuis 1967 à Gaza et en Cisjordanie est d'un autre ordre de grandeur. Dès les premiers jours de l'invasion de la Cisjordanie et de Gaza en 1967, deux mesures sont prises :

- 1. interdiction de toute nouvelle infrastructure hydraulique, forages et puits sans autorisation,**
- 2. confiscation des ressources en eau qui sont déclarées propriétés d'Etat conformément à cette loi israélienne sur l'eau de 1959 qui a nationalisé la ressource.**

Pour y appliquer sa loi sur l'eau, Israël use à outrance de **décrets militaires**. Le domaine principal de discrimination est celui des entraves imposées aux forages des puits.

350 puits palestiniens fonctionnent actuellement en Cisjordanie, 23 d'entre eux, représentant 6,5 % de tous les puits, ont été forés depuis le début de l'occupation, **au profit exclusif des colonies de peuplement**.

Le droit de creuser de nouveaux puits nécessite un permis, délivré à la discrétion des autorités israéliennes. Depuis 1975, des quotas sont imposés et leur dépassement entraîne de lourdes amendes (des compteurs ont été installés). Ils n'ont été augmentés que quatre fois...

La quantité d'eau disponible pour les agriculteurs de Cisjordanie est gelée depuis 1967 : le plafond est fixé à 90-100 millions de mètres cube par an pour 400 villages. Inversement, la quantité d'eau allouée aux colonies juives a augmenté de 100% au cours des années 1980.

### **Utilisation de la "Loi des Absents"**

Sous des prétextes sécuritaires, la "loi des absents" est renforcée par la proclamation de "*zones ou régions spéciales*".

Conformément à l'ordonnance militaire sur la "*propriété abandonnée*", Israël prend possession de ces terres, expropriant de cette façon un nombre inconnu de puits qui étaient utilisés par les Palestiniens ayant subi l'exode de 1948 et depuis considérés comme "*absents*".

De même, la législation israélienne soumet certaines régions de Cisjordanie à des réglementations renforcées : "*régions soumises à rationnement*", "*districts de drainage*", "*régions de sécurité militaire*".

C'est le cas d'une bande de terre le long du Jourdain, déclarée "*zone militaire*", que les Palestiniens utilisaient à des fins d'irrigation. Ces mesures limitent davantage encore l'accès des Palestiniens à l'eau, laquelle est achetée au prix fort - celui de l'eau potable - par les agriculteurs palestiniens pour les besoins de l'irrigation.

Avant 1967, cette pratique était inconnue des populations palestiniennes : pour la Cisjordanie, les autorisations concernant l'utilisation des eaux étaient généralement accordées par l'autorité jordanienne. Dans la bande de Gaza, aucun système de permis n'existait avant 1967 et l'utilisation de l'eau relevait du droit coutumier.

Ainsi, par les ordonnances militaires n° 450 et 451 de 1971, **le droit d'octroyer des licences d'utilisation de l'eau, prérogative du Directeur du cadastre jordanien, a été transféré aux autorités israéliennes**. Selon diverses sources, **5 à 10 permis** ont été concédés depuis 1967.

De même, depuis 1975, **la réfection et le nettoyage des puits sont soumis à des autorisations israéliennes, pratiquement jamais accordées**. Israël a reconnu sa politique de limitation de nouveaux permis pour les Palestiniens sous les prétextes d'économie d'eau et d'amélioration des méthodes d'irrigation permettant une productivité accrue de l'agriculture locale...!

### **La Mékorot**

Ces pratiques discriminatoires sont institutionnalisées : le gouvernement israélien, l'Agence juive et le Fonds national juif (FNJ) contrôlent la **Mékorot** (Compagnie de gestion israélienne) et la **Tahal** (Compagnie de planification des ressources en eau d'Israël), dont l'objectif commun est le soutien exclusif des intérêts israéliens. L'intégration des services israéliens, en imposant une centralisation de ces compagnies et en supprimant la participation des populations locales, place les territoires palestiniens dans une situation de dépendance juridique et administrative.

La Mékorot a développé dès 1967 des réseaux au profit quasi-exclusif des colonies. Le développement et l'entretien des systèmes municipaux palestiniens ont été laissés à l'abandon, alors que la Mékorot contrôlait et étendait son réseau de distribution.

**Dans les secteurs Palestiniens desservis par la Mékorot, l'état d'entretien est tel que jusqu'à 40% de l'eau transportée en Cisjordanie est perdue en ligne.** Le système hydraulique palestinien est resté à son niveau de 1967.

À Tulkarem, ces pertes s'élèvent à **60%**, à Ramallah à **20%**. Et la création d'infrastructures hydrauliques, qui relie les colonies de peuplement entre elles, enserrant les territoires palestiniens dans un quadrillage serré.

A **Gaza**, la situation est plus dramatique encore, car l'aquifère côtier surexploité s'infiltrant maintenant d'eau de mer. Pour le futur État palestinien, l'éventuel découplage du réseau hydraulique s'avèrera difficile et onéreux.

### **Inégalité d'accès et de prix**

Mais il ne suffit pas que la ressource existe, encore faut-il y avoir accès et les couvre-feux et blocus continus conduisent à des situations dramatiques.

Les destructions de réseaux et réservoirs obligent à faire venir l'eau en camions-citernes, renchérissant son prix qui peut atteindre jusqu'à 40 NIS/mètre cube (plus de 8 euros), soit **près de 10 fois plus que le prix initialement demandé par la municipalité**.

Dans les Territoires Occupés Palestiniens de 1967, les réseaux étant fréquemment sous le contrôle direct des colons, ceux-ci ferment les vannes de distribution des antennes en direction des villages palestiniens quand bon leur semble.

**Si les Israéliens bénéficient de l'eau courante toute l'année, les palestiniens sont victimes de coupures arbitraires, en particulier pendant l'été.** Quant au prix payé par un consommateur palestinien, il est en principe le même qu'un israélien, alors que le PIB est 20 fois plus élevé en Israël qu'en Cisjordanie.

**En réalité l'eau est fortement subventionnée pour les colonies juives alors qu'un palestinien doit payer 4 fois plus cher qu'un colon pour y accéder.**

Ainsi une famille palestinienne peut dépenser plusieurs centaines de shekels/mois, alors que ses revenus n'excèdent pas 1500 NIS mensuels. (1 NIS = 0.21 euro = 1.37 FF; 1 euro = 4,7 shekels).

#### **"L'Autorité Palestinienne de l'Eau"**

Dans de telles conditions, "l'Autorité Palestinienne de l'Eau", qui a été créée par Oslo 1, faisait pâle figure avant d'être annulée par Oslo 2, puisque c'est Israël seul qui gère les flux.

Elle servait surtout de bouc émissaire face au mécontentement des populations palestiniennes, et elle a perdu sa raison d'être avec la destruction systématique des infrastructures (les cuves) et l'impossibilité de contrôler la pollution.

#### **Etat des lieux hydrogéologiques et répartition de la consommation d'eau**

La consommation moyenne et annuelle d'un Israélien (357 mètres cube) est quatre fois plus élevée que celle d'un Palestinien de Cisjordanie (84,6 mètres cube). La consommation domestique d'un citoyen israélien est trois fois supérieure à celle d'un Palestinien.

La consommation agricole est également largement plus forte, et la politique israélienne de subventions encourage, de fait, une consommation élevée.

**Douloureux handicap pour l'agriculture palestinienne : les colonies irriguent 60% de leurs terres cultivables, contre 45 % en Israël et 6% en Cisjordanie.**

La législation décrite ci-dessus permet à Israël de satisfaire ses besoins en eau grâce à des détournements qui s'apparentent à de véritables spoliations.

- Depuis 1967, la conquête du **Golan** a permis à Israël de disposer du Baniyas ainsi que des nappes et cours d'eau qui parcourent le Mont et lui donnent son surnom de "château d'eau". Le Golan apporte à Israël plus de 250 millions de mètres cube d'eau par an.

Le Golan et le Yarmouk fournissent ainsi près du tiers de la consommation totale israélienne.

**En conséquence, 75% des eaux du Jourdain sont détournés par Israël avant qu'elles n'atteignent les Territoires.**

- En **Cisjordanie**, trois aquifères fournissent un autre tiers des réserves hydrauliques à Israël, qui consomme près de 86 % de l'eau de la région.

Les Palestiniens en utilisent 8 à 12%, et les colons israéliens 2 à 5%. **Après plus de trente années d'occupation, quelque 180 villages de Cisjordanie ne sont toujours pas raccordés à un système de distribution.**

Le contrôle des sources d'eau est aux mains de la compagnie israélienne Mekorot qui distribue chaque année 110 millions de mètres cube aux 1,5 million de Palestiniens (soit 73 mètres cube par habitant), 30 millions de mètres cube aux 140.000 colons (soit 214 mètres cube par colon), tandis que 460 millions de mètres cube partent vers Israël.

Cette compagnie pratique une distribution, mais aussi des tarifs discriminatoires.

Elle fait payer 0,7 \$ le mètre cube pour usage domestique et 0,16 \$ pour l'agriculture aux Israéliens, tandis qu'il n'existe pas de prix différencié pour les Palestiniens qui doivent payer, eux, **1,20 \$ le mètre cube**. Heureusement, cette nappe se régénère facilement grâce à des précipitations abondantes.

. A **Gaza**, la superficie territoriale est petite et les précipitations sont faibles. On estime que seulement 35 millions de mètres cube pénètrent le sol pour gagner la nappe phréatique.

Vu l'accroissement de la population (de 50.000 personnes avant 1948, elle est passé à 1,2 million aujourd'hui, ce qui correspond à **29 mètres cube d'eau par habitant et par an** !), cette nappe d'eau est surexploitée, et 70% de ses ressources sont endommagées.

Les Israéliens pompent de façon trop importante près de la bande de Gaza et assèchent les puits palestiniens où l'eau disponible est saumâtre et désormais polluée. Il n'existe pas de rivière dans la bande de Gaza, mais un wadi qui rassemble les eaux de plusieurs wadi dans la région.

Les Israéliens ont établi de petites digues sur ces wadi et la seule eau qui coule désormais dans le Wadi Gaza est celle usée et non recyclée de la ville de Gaza.... La Bande de Gaza a d'ores et déjà reçu un certain soutien international pour résoudre en partie la crise de l'eau (dessalage, importation d'eau et lutte contre la pollution), mais cela reste insuffisant par rapport à la demande locale.

#### **Conséquences sur l'environnement**

Tous usages confondus, **la consommation moyenne en eau des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza représente environ 150 mètres cube par personne et par an, alors que les colons de Cisjordanie en**

**consomment, eux, entre 700 et 800 mètres cube.** En conséquence, les eaux souterraines ont été surexploitées.

Depuis l'occupation en Cisjordanie et à Gaza, **70 à 80% des villes et villages palestiniens ne reçoivent que quelques heures d'eau par semaine**, obligeant la population à faire des réserves dans des bidons, soit dans des conditions d'hygiène hasardeuses, tandis que les postes militaires israéliens et les colonies sont alimentés 24 heures sur 24.

Ces dernières vivent comme si elles étaient dans un pays européen, alors que la population palestinienne a toujours géré son eau en connaissant l'aridité de la région.

De plus le développement agricole israélien se fait en contradiction avec les ressources en eau disponibles. Les Palestiniens n'ont pas le droit de forer des puits, alors que les colons le peuvent et sur de grandes profondeurs (300 à 500 mètres).

Ainsi, non seulement il est interdit pour les Palestiniens de forer de nouveaux puits sans autorisation militaire israélienne, mais surtout **leurs puits ne doivent pas dépasser 140 mètres de profondeur, alors que ceux des colons peuvent atteindre 800 mètres**.

### Aggravation de la situation

Depuis la deuxième Intifada, la situation s'est encore dégradée, puisque l'armée israélienne et les colons attaquent de manière presque systématique les puits, empêchent les Palestiniens d'accéder à l'eau et à terme essaient de les pousser à partir. De ce fait, le coût de l'achat de tanks d'eau a considérablement augmenté, passant de 3 \$ par mètre cube à **7 \$**.

Les hélicoptères israéliens bombardent les tanks sur les toits des maisons ainsi que les puits importants, comme ce fut le cas à Rafah.

L'eau des aquifères de Cisjordanie est revendiquée par les Palestiniens, qui soulignent qu'Israël exploite par ses puits profonds et à 80-90% des nappes qui devraient leur revenir, car elles sont situées sous les collines de Cisjordanie. Ils estiment de plus que l'État israélien a violé la Convention de Genève (stipulant le statu quo des sols de territoires occupés) en creusant des puits pour ses propres implantations, tandis qu'il gèle l'exploitation palestinienne de l'eau. Par ailleurs ces puits auraient asséché ceux moins profonds de villages traditionnels. Pour Gaza, le problème provient des puits creusés dans la nappe phréatique. Selon l'Autorité palestinienne, les Israéliens ont pompé dans les nappes aux abords immédiats de la bande de Gaza, causant ainsi la forte salinisation actuelle des puits.

Ajoutons que **31% des communautés palestiniennes ne sont pas raccordées** : dépendant du Mékorot, qui fait ce qu'il veut, elles se retrouvent souvent non alimentées, soit du fait de camions citernes bloqués aux check points, soit parce que l'eau est saumâtre, comme à Gaza et sur l'aquifère oriental en Cisjordanie.

### Le vrai rôle du Mur et la politique d'annexion

C'est au nom d'une prétendue - et illusoire - sécurité que les gouvernements israéliens successifs ont refusé d'appliquer les résolutions de l'ONU leur intimant l'ordre de revenir aux frontières de 1967 - dite la "ligne verte" -, et en particulier de rendre à la Syrie les hauteurs du Golan.

En réalité, la politique des "*faits accomplis*", guidée par la volonté connue de conquête territoriale d'Israël (le rêve du "Grand Israël biblique" de certains dirigeants israéliens), a surtout pour objectif de **mettre la main sur 90% des ressources en eau de la région, ce qui devrait être effectif quand le Mur sera terminé**. Cette politique, planifiée pour chasser les Palestiniens de Cisjordanie par le tarissement de l'accès à leurs propres ressources en eau, est escomptée passer à travers les gouttes d'une réprobation internationale !

Qu'on en juge sur le terrain ! Le tracé du Mur suit une logique délibérée : maximum de terres, minimum de population, en vue de l'annexion et de l'expansion future des colonies. Le tracé de ce dernier suit soigneusement les principales colonies, mais est aussi calé sur la mainmise des meilleures terres et sur la récupération optimale des accès à l'eau.

Séparer les puits des terres conduit d'abord à assécher ces dernières, à la perte des investissements et des récoltes, puis à l'abandon et donc à la récupération par Israël au titre de la "*loi*" sur les "*terrains non cultivés*".

**Par exemple, dans les régions de Qalqiliya et Tulkarem, en juin 2003, plus de 50 % des terres irriguées sont isolées et plus de 5 % détruites, 50 puits sur 140 et 200 citernes se retrouvent isolés ou en zone tampon, 30 Km de réseau d'irrigation et 25 puits et citernes ont été détruits, affectant 51 communes, soit plus de 200.000 personnes, dont 40% sont maintenant sans ressources.**

Un rapport de l'ONU indique **qu'entre la signature des accords d'Oslo en 1993 et 1999, 780 puits fournissant de l'eau à usage domestique et pour l'irrigation ont été détruits**.

Quant aux secteurs, où, malgré tout, subsistent quelques productions, comme les serres à Qalqiliya, la fermeture des voies de communication rend impossible toute commercialisation.

L'enfermement concentrationnaire, déjà effectif à Gaza depuis plus de 10 ans, s'accélère aujourd'hui avec la construction du Mur en Cisjordanie.

A Rafah, dans la bande de Gaza, où la démolition systématique de centaines de maisons a été menée par l'armée d'occupation, les infrastructures correspondantes : citernes, réseau et réservoirs publics ont été détruits. Cela a été le cas, en particulier, au début 2003, de la station de pompage de deux puits fournissant l'eau à 50% des habitants de la ville. Ces deux puits fournissaient 6.000 mètres cube d'eau par jour (de bonne qualité et non

saumâtre) sur les 13.000 journaliers consommés par les 130.000 habitants. L'un de ces deux puits avait été bâti en 2001 par l'Autorité Palestinienne avec l'aide de fonds du gouvernement canadien.

En mars 2003 et depuis le début de la 2ème Intifada, les dommages dans les Territoires occupés s'établissent comme suit : 151 puits, 153 sources, 447 citernes, 52 citernes mobiles (tankers), 9.128 citernes de toit, 14 réservoirs, 150 Km de canalisations desservant plus de 78.000 maisons (source : *Palestinian Hydrology Group - mars 2003*).

### L'avenir ?

Il est inacceptable qu'Israël puisse accaparer la presque totalité des ressources hydrauliques de la région au profit exclusif de ses ressortissants - minoritaires en nombre -.

Le fait incontournable que ces ressources soient insuffisantes pour permettre une utilisation de l'eau semblable à celle des pays tempérés devrait au contraire inciter à la recherche de modes de vie des peuples de la région.

Or, Israël refuse à ce jour toute (re)négociation sur ce sujet, tant avec l'Autorité Palestinienne qu'avec ses voisins, comme le prouve sa politique au sud-Liban et au Golan.

La politique internationale de l'eau, qui avait été initiée dans les années 50 avec le Plan Johnston, a été mise sous le boisseau par Israël. Il serait temps que, sous l'égide de l'ONU, se tienne une Conférence internationale avec les pays alentour, tout en étant conscient que le règlement politique sur la base des résolutions de l'ONU et le partage équitable de l'eau sont indissociables.

Il est aussi évident que si, en Palestine, un seul pays – laïque – permettait à l'ensemble de la population de vivre sous les mêmes lois, la résolution du problème de l'eau serait plus facile.

En attendant, le statu quo mène directement à une catastrophe annoncée.

Et rappelons-nous que dans l'histoire de la Mésopotamie, des civilisations ont disparu par suite d'insuffisance des ressources hydrauliques.

Reproduction soumise à autorisation du Collectif Girondin de Soutien au Peuple Palestinien

adresse : ? ATTAC, BP 142, 33008 Bordeaux cedex

Source : Collectif Girondin de Soutien au Peuple Palestinien

Sources [ISM](#)

Posté par Adriana Evangelizt

---

---

## 4 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

### **4-1 Commentaire de Chérif BOUDELAL: Réaction à l'article paru dans le Journal Palestine N°237 du 15 -04:**

#### **Rubrique 4 -1 : "Charles Enderlin, interviewer par Nordine Saidi sur la réalité israélienne."**

Je comprends que Charles Enderlin (lui qui a déjà été menacé de mort et contraint de changer de domicile plusieurs fois) ne puisse pas dire qu'Israël est un Etat apartheid. Il sait très bien que s'il le dit il sera immédiatement expulsé (ou au mieux il se verra retirer sa carte de journaliste) même s'il a la nationalité israélienne - on a vu le chantage fait par les dirigeants de cet Etat « démocratique » au fils de Israël Adam Shamir : « choisir entre aller en prison ou quitter Israël ! », il a préféré quitter la Palestine occupée.

Dire Israël est un Etat « démocratique » relève du fantasme du sionisme, il ne l'est même pas pour les juifs israéliens comme le dit Charles Enderlin : il l'est seulement pour les sionistes (avec leur diversité) qui ne dérogent pas de la règle, autrement dit les cyniques qui voient en le peuple palestinien (et en les Arabes de manière générale) des sous-hommes.

#### **Les arrières base d'Israël**

Dans chaque pays occidental, les lobbies sionistes accusent d'antisémitisme quiconque ose critiquer la politique d'Israël et pour dissuader les politiques de prendre des positions et les gouvernements de sanctionner ce dernier. Ils utilisent, en plus de cette arme perverse, la mémoire des victimes du nazisme en se portant comme les défenseurs légitimes de cette mémoire, qu'ils bafouent par ailleurs en soutenant un Etat qui commet les mêmes horreurs contre les peuples.

Monsieur Enderlin n'arrive pas à situer Israël, ni comme un Etat démocratique (sachant que c'est l'administration militaire qui « gère » les Palestiniens - donc Israël n'est pas un Etat de droit), ni comme un Etat raciste, basé sur la discrimination.



Où peut-on situer Israël alors? Monsieur Enderlin a-t-il peur d'être accusé « de haine de soi », de traître à « la nation » ou bien a-t-il peur de perdre son « paradis infernal » où il a choisi de vivre ? Pourtant tout est clair, Israël est un Etat terroriste, un Etat barbare soutenu par des cyniques de tout acabit à travers le monde, qui se permettent par ailleurs de parler de la démocratie et des droits de l'Homme! Nous avons vu Israël à l'oeuvre contre les Palestiniens désarmés et contre le peuple libanais à maintes reprises dont la barbarie de l'année 2006 a atteint le paroxysme de toutes les barbaries que l'histoire a enregistrées depuis la seconde guerre mondiale.

Pourquoi aller chercher les qualificatifs ailleurs pour désigner un Etat qui dispose lui-même d'une idéologie sinistre : le sionisme ? Israël est tout simplement un Etat sioniste terroriste dont l'idéologie est basée sur la supériorité de ses ressortissants (juifs) sur le reste du monde (car « élus » par dieu !) Une idéologie basée sur la haine et la domination des autres, les considérant comme inférieurs par rapport au « peuple élu ». Et de ce fait, l'idéologie sioniste ne diffère pas des idéologies qui ont les mêmes objectifs de domination, et notamment celles du nazisme et du fascisme. Le grand théologien israélien (Leibovitz) a qualifié Israël d'un « Etat judéo nazi ».

### **Israël constitue un danger pour la paix dans le monde**

Si on croit un sondage effectué en Europe en décembre 2003, 59% des sondés ont estimé qu'Israël constitue un danger pour la paix dans le monde. Ce danger planétaire existe réellement, d'autant plus que les lobbies sionistes constituent un Etat dans l'Etat dans toutes les sociétés occidentales (mais aussi au sein des sociétés arabes : les nouveaux sionistes que constituent certains régimes du monde arabe).

Leur rôle consiste à museler l'opinion et empêcher les dirigeants de chaque pays pour ne pas sanctionner Israël. Une vraie bombe à retardement que les peuples, et les Juifs honorables au sein de toutes les sociétés du monde, devraient combattre pour extirper ce « virus de leur corps », comme l'a écrit Maxim Rodinson (Juif lui-même) qui avait déjà compris ce danger dès 1967. Il a écrit (en 1968) dans son livre « Israël et le refus arabe » cette phrase célèbre : « Le sionisme est un virus dans le corps juif » .

Nous disons à notre ami Charles Enderlin, dont nous apprécions par ailleurs le professionnalisme, ainsi qu'à tous les autres qui n'osent pas nommer un chat un chat : libérez-vous de tous ces complexes et osez. Osez dénoncer la barbarie et le terrorisme de l'Etat d'Israël, ainsi que de son protégé (les USA), et vous serez soulagés de cette boule qui vous étouffe. Votre libération sera très utile pour la paix, non seulement entre les Palestiniens et les Israéliens mais aussi entre les composantes qui constituent les peuples du monde où le virus du sionisme a déjà atteint.

Ceci dit, la paix ne peut être réalisée que lorsque la domination sioniste disparaîtra de toutes les sociétés qui dominent le monde actuellement, les grandes puissances notamment. Un travail pédagogique de longue haleine s'impose pour purifier les esprits de toutes les idéologies de la haine. Il convient de préparer aux générations futures un monde nouveau ; un monde qui soit basé sur la justice, l'égalité de traitement pour tous ; un monde dépourvu des guerres, basé sur des relations fraternelles entre les peuples.

Chérif BOUDELAL

---

---

## **5 Annexes**

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

### **5-1 Pas de trêve sans leur libération : 11 000 prisonniers palestiniens et arabes interpellent l'opinion internationale.**

La question des prisonniers palestiniens et arabes dans les geôles de l'occupation sioniste est devenue à nouveau une question d'actualité. Il a fallu que les résistants palestiniens kidnappent un soldat israélien actif sur le sol de Gaza pour que les médias, à la traîne de l'Etat sioniste, parlent à nouveau de ce dossier, mais sûrement pas pour défendre les droits des prisonniers palestiniens et arabes. Ce serait trop demander, la pensée unique impériale-sioniste est là aussi de rigueur : c'est le sort du soldat israélien qui est pris en compte, mais nullement les prisonniers palestiniens et arabes dont le sort est de plus en plus critique. La chancelière allemande se permet de bafouer, lors de sa récente visite à Bethléhem, les milliers de familles et l'Autorité palestinienne en refusant de dire ne serait-ce qu'un mot de sympathie à ces victimes de l'occupation, et en axant sa visite sur le sort du soldat israélien.

Sheikh Yassine, que Dieu ait son âme, avait un jour déclaré à la télévision française : « L'Europe n'a qu'un seul oil ». Et nous ajouterons que c'est par l'oil israélien, l'oil sioniste, l'oil de l'occupation, que la Palestine et les Palestiniens sont toujours perçus, malheureusement. 11 000 prisonniers, des centaines de milliers de familles touchées par les arrestations et les incarcérations égratignent à peine les politiciens européens, mais un seul soldat, parce qu'il est israélien, les émeut au plus haut point et les amène à faire pression sur le gouvernement

palestinien, exigeant de lui la remise en liberté du soldat avant de desserrer l'étau meurtrier qui étouffe les Palestiniens.

Quelle morale ! Quelle conception généreuse des droits de l'homme !

Mais les peuples n'oublient pas, même s'il arrive à leurs politiciens de « jouer le jeu », recevant chanceliers et ministres, souriant et serrant les mains. Les peuples n'oublient pas, comme en témoigne le kidnapping du soldat israélien : depuis l'occupation de la Palestine, c'est essentiellement par le biais des échanges que des prisonniers palestiniens et arabes ont été libérés des prisons de l'occupation.

Les dirigeants européens doivent étudier l'histoire pour comprendre le geste héroïque des résistants qui ont mené l'opération « Illusion dissipée » en juin 2006 puis celle « promesse sincère » en juillet 2006.

Bientôt, nous l'espérons, près d'un millier de prisonniers palestiniens et arabes seront libérés, en échange du soldat israélien, comme l'annoncent les responsables palestiniens, et parmi eux, des dirigeants politiques de la résistance, toutes tendances confondues, des prisonniers malades, des prisonnières et des enfants. Et surtout, nous l'espérons, les anciens prisonniers, ceux qui ont déjà passé un quart de siècle dans l'enfer de ce qu'on peut appeler, communément, les prisons israéliennes, faute de pouvoir trouver un terme qui exprime réellement ce que sont ces lieux sordides.

[http://www.aloufok.net/article.php3?id\\_article=3818](http://www.aloufok.net/article.php3?id_article=3818)

---

## 5-2 Rapport du ministère palestinien chargé des prisonniers 1000 prisonniers malades face à une mort lente programmée Mars 2007

(extraits)

Le ministère palestinien des prisonniers et anciens détenus affirme que le nombre de prisonniers malades est en augmentation constante : plus de 1000 prisonniers sont menacés d'une mort lente du fait de la négligence médicale intentionnelle et programmée des autorités carcérales israéliennes.

La plupart des prisonniers font face à la dégradation de leur situation de santé, à cause des conditions de détention et d'interrogatoire : des cellules surpeuplées et inadaptées, des mauvais traitements et des tortures, un surmenage nerveux et psychologique. Ce sont les facteurs qui aggravent l'état de santé des détenus, sans parler de la nourriture et du manque de produits d'entretien pour désinfecter les cellules.

Les violations des droits à la santé des prisonniers Selon le ministère palestinien, ces violations prennent des formes différentes :

- 1 - La négligence médicale répétée et le retard de traitement des malades, le retard des interventions chirurgicales, à moins de la protestation collective des prisonniers détenus dans la même cellule ou section du malade.
- 2 - Les malades ne sont pas soignés en fonction de leurs maladies. Le médecin des prisons traite toutes les maladies par un cachet d'acamol et un verre d'eau.
- 3 - L'absence de médecins spécialisés pour visiter les malades.
- 4 - Les infirmeries dans les prisons ne fonctionnent pas jour et nuit pour traiter les urgences.
- 5 - Absence de psychologues pouvant soigner les divers cas de troubles.
- 6 - Absence des appareils médicaux pour aider ceux qui ont besoin d'appareillage spécial (membres amputés) ou de verres correcteurs pour la vue, des appareils respiratoires.
- 7 - Les prisonniers malades ne reçoivent pas une alimentation appropriée en fonction de leurs maladies. Au contraire, même, les prisonniers sont souvent nourris avec des aliments avariés provoquant des empoisonnements collectifs.
- 8 - Les prisonniers malades ne sont pas isolés lorsqu'ils sont atteints de maladies qui se propagent aux autres.
- 9 - Les prisonniers atteints de certaines maladies psychologiques critiques ne sont pas séparés des autres, mettant parfois la vie des autres prisonniers en danger.
- 10 - Les malades sont transférés aux hôpitaux les mains et les pieds liés dans des camions ordinaires, et non dans des ambulances appropriées.
- 11 - Certains malades chroniques sont privés de leurs médicaments, en signe de châtiments.
- 12 - Les prisonniers malades sont consultés visuellement par le médecin qui ne les touche même pas.
- 13 - Les prisonniers malades sont battus et agressés au gaz comme les autres prisonniers.
- 14 - Les prisonniers souffrent du manque d'air frais et de l'humidité dans les cellules ainsi que de la surpopulation des cellules.
- 15 - Les mesures punitives prises par les autorités carcérales envers les prisonniers détériorent l'état de santé : les prisonniers sont privés de visites, ils sont mis dans des cellules individuelles, obligés d'ôter leurs vêtements.
- 16 - L'hôpital de la prison de Ramleh, le seul hôpital vers lequel sont transférés les prisonniers malades ou blessés, est dépourvu des nécessités médicales. Le traitement des prisonniers dans cet hôpital ne diffère pas beaucoup de celui dans les prisons.
- 17 - Les prisonnières ne sont pas suivies par un médecin femme spécialisée. Plusieurs prisonnières sont enceintes lorsqu'elles sont arrêtées et leur état nécessite des soins particuliers.
- 18 - Les prisonnières enceintes sont obligées d'accoucher les mains liées. C'est le cas de Mirvet Taha, qui a accouché de Wa'el, mais aussi de Manal Ghanim, qui a accouché de Nour, de Khawla Zitawi, qui a accouché de sa fille Ghada, qui a maintenant 7 mois, et de Samar Sbayh, qui a accouché de Barrâ'.

19 - Les médicaments administrés sont souvent en dépassement de leur date de validité, comme ce qui a eu lieu avec dr. Aziz Dweik, président du conseil législatif, dont l'état s'est détérioré après avoir pris des médicaments.

20 - Les instructeurs utilisent des méthodes sauvages pour interroger le prisonnier malade, en faisant pression sur lui et exerçant du chantage s'il ne fait pas des aveux. Plusieurs prisonniers malades ont subi ce genre de chantages, le dernier étant Rabi' Harb.

Les maladies fréquentes dans les prisons israéliennes Parmi les maladies répandues, nous trouvons le cancer, l'insuffisance rénale, les problèmes cardiaques, le mal de dos, la tension sanguine, le diabète, le rhumatisme, la faiblesse de vue, les maladies de l'estomac, la paralysie, les maladies sanguines et osseuses, les maladies des yeux, des poumons, de l'appareil digestif, reproductif, et les maladies de peau.

Selon les statistiques du ministère, plus de 150 prisonniers sont des malades chroniques avancés. Les conditions de détention et des interrogatoires n'ont fait qu'empirer leur état.

[http://www.aloufok.net/article.php3?id\\_article=3818](http://www.aloufok.net/article.php3?id_article=3818)

### 5-3 Gideon Lévy : Israël - Ce gouvernement est le gouvernement de qui ?

Il faudrait appeler à l'aide le Conseil à la Consommation car la fraude est de taille. Dans la marée de voleurs, de fraudeurs, d'escrocs, d'arnaqueurs qui nous entoure, c'est de toutes, la plus grande supercherie. La majorité des citoyens israéliens ont voté en faveur d'un gouvernement centriste, peut-être même un petit peu plus à gauche que ça, et ils ont eu droit à un des gouvernements le plus à l'extrême droite de l'histoire d'Israël.

Nous avons voté pour Kadima, qui promettait la *convergence* et la fin de l'occupation ; nous avons voté pour Ehoud Olmert, le flanc gauche d'Ariel Sharon, qui a été porté (exclusivement) par le succès du désengagement ; nous avons voté pour Shimon Peres, qui promet toujours la paix ; nous avons voté pour le parti Travailleuse dont les dirigeants ainsi que la ministre de l'éducation ont été des militants de « La Paix Maintenant » ; nous avons voté pour les Pensionnés qui ne tenaient pas un discours de droite ; nous avons voté pour le big bang qui devait être annonciateur d'un tournant pragmatique. Et qu'avons-nous eu ? Le monde entier le sait déjà, mais nous avons encore à en convenir : un sombre gouvernement de droite.

Les 28.000 participants au sondage mondial organisé par la BBC dans 27 pays ont récemment décrété que c'était l'Israël d'Olmert qui, avec l'Iran de Mahmoud Ahmadinejad, avait sur le monde l'influence négative la plus grande. Le gouvernement actuel y a une part importante et cela indiffère les Israéliens que l'on ait d'eux cette perception. Dans un Etat où l'on est si prompt à poursuivre en justice toute agence de voyages pour un voyage organisé qui n'a pas rencontré toutes nos attentes, la masse des électeurs victimes d'une énorme fraude garde le silence. Les colons établissent un nouvel avant-poste illégal à Hébron, la majorité des Israéliens ne sont pas intéressés par la colonie la plus criminelle de toutes, et que dit leur gouvernement ? En son sein se dessine déjà un front opposé à l'évacuation. La Ligue Arabe tend la main à la paix, 52% des Israéliens qui ont entendu parler de l'initiative saoudienne disent qu'elle peut constituer une base pour des négociations, et que dit leur gouvernement ? Il prend un air revêché et laisse passer la chance. On voit se dessiner un espoir de libération de Gilad Shalit et d'instauration d'un nouvel état d'esprit avec les Palestiniens, 45% des Israéliens sont favorables à la libération de prisonniers « ayant du sang sur les mains », 36% seulement s'y opposent, et leur gouvernement ? Il rejette d'emblée la proposition palestinienne. La majorité des Israéliens répond aux sondages en se disant favorable à la création d'un Etat palestinien et favorable à l'évacuation des colonies. Et que fait leur gouvernement pour réaliser cette aspiration de son électorat ? Rien. Il y a longtemps qu'un fossé aussi profond ne s'était pas creusé entre les positions de la population et celles du gouvernement, un fossé qui fausse le sens de la démocratie.

Cet écart atteint son record dans l'affaire de la maison à Hébron. Au sein de ce gouvernement qui a fait de l'évacuation des implantations sa devise, siège plus d'un ministre s'opposant à l'évacuation d'une maison habitée sans permis. Une seule et unique maison. Qui s'y oppose ? Seulement Avigdor Lieberman ? Non. Le Premier ministre lui-même, qui se serait déjà engagé, aux dires du député Effi Eitam, à ne pas faire évacuer la maison. Puis aussi Roni Bar-On, du parti « modéré » Kadima, Eli Yishaï du parti Shass, et encore Rafi Eitan du parti des Pensionnés. « Territoire israélien » : c'est comme cela qu'Eitan appelle le cœur de la ville palestinienne dont près de 20.000 habitants ont déjà été contraints de fuir la terreur des colons.

Jamais la position des colons n'aura été plus mauvaise dans l'opinion publique. Jamais leur position n'aura été meilleure au sein du gouvernement. Nous avons pensé que le désengagement nous libérerait de leurs caprices, qu'eux-mêmes s'étaient révélés n'être que des tigres de papier, et voilà que leurs manœuvres d'intimidation pèsent à nouveau sur le gouvernement comme dans leurs grands jours. De nouveau, les Marzel provoquent et de nouveau, ils triomphent. Combien d'Israéliens ont-ils jamais visité Hébron ? Combien d'entre eux ont-ils vu cette horreur de leurs yeux ? Et voyez combien d'entre eux sont prêts à continuer de supporter ainsi les méfaits des colons, de payer pour eux un prix aussi lourd – et à se taire.

Il n'y a pas de protestation en Israël, et pas de centre. Le radicalisme est seul à parler : les débris de l'extrême gauche s'en vont encore manifester, et les colons continuent leur extorsion. Si la source de leur pouvoir résidait jadis dans un large soutien du public, elle réside aujourd'hui dans une apathie qui embrasse tout. Dans une société plongée dans le coma, ils sont en mesure de continuer à intimider Olmert, Bar-On et Eitan. Pour un gouvernement plongé dans le coma, l'inaction tourne à l'extrémisme de droite.

Mais maintenant le soupçon se porte sur nous. Se pourrait-il que quand nous votons pour le centre et la gauche, nous voulions en réalité la droite ? C'est peut-être cela que nous voulons vraiment dire ? Un gouvernement de droite nationaliste. Et peut-être que tout le reste, le discours soi-disant éclairé portant sur la fin de l'occupation et

l'évacuation des colonies, les droits de l'homme et un Etat palestinien, n'est rien de plus que tour de passe-passe, manière de se mentir à soi-même ?

**Gideon Lévy**

(Traduction de l'hébreu : Michel Ghys)

Haaretz, 15 avril 2007

[www.haaretz.co.il/hasite/spages/848451.html](http://www.haaretz.co.il/hasite/spages/848451.html)

Version anglaise : **Whose government is this ?**

[www.haaretz.com/hasen/pages/ShArt.jhtml?itemNo=848316](http://www.haaretz.com/hasen/pages/ShArt.jhtml?itemNo=848316)

(Traduction de l'hébreu : Michel Ghys)

---

## **5-4 Israël Belgique : Drones volant à 5.000 mètres d'altitude, à une vitesse de 160 km/h, avec une autonomie de vol de dix heures.**

Première en Europe.

Les avions sans pilote de l'armée endossent une nouvelle mission. Leur discrétion en fera une arme redoutable contre les navires qui dégazent en mer du Nord.

Dès cette année, la Belgique traquera les pollueurs en mer du Nord à l'aide d'avions sans pilote B-Hunter Unarmed Aerial Vehicle, UAV. Une première au niveau européen qui n'attend plus que la finalisation - imminente - de l'accord financier entre le ministre de la Défense André Flahaut (PS) et le ministre de la Mer du Nord Renaat Landuyt (SP.A).

Volant à 5.000 mètres d'altitude, à une vitesse de croisière de 110 à 160 km/h, avec une autonomie de vol de dix heures, le drone (avion sans pilote) B-Hunter ne peut être détecté à l'oeil nu. Ce qui fait de cet engin de conception belgo-israélienne une arme redoutable contre les pollueurs qui opèrent souvent leurs dégazages de nuit.

C'est ce qu'espère en tout cas Thierry Jacques, de l'Unité de gestion du modèle mathématique de la mer du Nord UGMM, qui coordonne les contrôles aériens de la mer du Nord assurés jusqu'ici par deux avions conventionnels. Ces contrôles sont incontestablement dissuasifs : le nombre de dégazages au large de nos côtes est passé de 90 cas en 1999 à une dizaine en 2004.

En principe destinés à des missions militaires (reconnaissance et surveillance de zones opérationnelles), les 18 drones B-Hunter UAV dont dispose l'armée belge avaient, dès leur mise en service (début 2001), démontré leurs capacités dans d'autres domaines. Equipés de caméras rotatives de vision de jour et de nuit qui permettent de transmettre en temps réel des images vers la station de contrôle au sol, les B-Hunter avaient réussi dès leur premier vol d'essai au-dessus de la mer du Nord à prendre en flagrant délit un gazier qui vidangeait ses soutes devant la côte belge.

Une nouvelle série de vols d'essai - menée notamment dans le but d'entraîner le personnel au sol et de tester les procédures permettant la détection des pollutions provoquées par les navires - a été tout aussi convaincante. Il fallait toutefois optimiser l'outil en apportant aux appareils quelques modifications propres à les rendre mieux adaptés à leur nouvelle mission, explique un proche du dossier.

Début décembre, les ministres Flahaut et Landuyt assisteront sur la base aérienne de Coxyde à une démonstration « live » des avions espions. Ils dévoileront par la même occasion le programme 2006 des B-Hunter au-dessus de la mer du Nord et ailleurs.

*IsraelValley*

samedi 13 mai 2006 par [Spyworld](#)

**URL de la source :** [http://www.israelvalley.com/news/2006/05/13/1728/israel-belgique-d \(...\)](http://www.israelvalley.com/news/2006/05/13/1728/israel-belgique-d (...))